

Compte-rendu du Comité de Direction du jeudi 15 décembre 2022 à la Délégation du Roannais

Présents : Thierry DELOLME - Francis VIDRY - Michel BARSOTTI - Paul BRIDEAU - Jean-Marc ALLEGRE - Yvonne ARGAUD — Fabrice BERTHON - Mohammed BOUGUERRA - Charles BOULOGNE - Alain CABERLON - Marie-Pierre FOLLEAS - Jean-Louis FOREST - Serge FOURNY - Patrick GADEYNE - Claudette JEANPIERRE - Sylvie ODIN-JONNARD - Pascal REBAUD - Didier ROTA - Michel TEIL.

Soit 19 membres présents.

Absents excusés: Martin BOUCHET - Chantal DEGOULANGE - Marc MORETON - Henri OLAGNIER - Maurice PELISSIER - Jean-Paul PETIT - Antonio RODRIGUES - Christian THETIER - Habib TOUNSI.

Soit 9 membres absents excusés.

Assiste à la réunion : Ludovic PUPIER (Commission Technique)

Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 22 septembre 2022

Il est validé à l'unanimité.

Précisions sur compte-rendu de l'AG Financière du 4 novembre 2022

Il convient d'officialiser la cooptation de Martin Bouchet en tant que trésorier adjoint du District et donc nouveau membre du Comité de Direction.

D'autre part, à propos du règlement sur les maillots, en cas de couleur identique, c'est bien l'équipe locale qui doit être en possession d'un second jeu.

Les infos du président

A l'issue de la réunion de Ligue rassemblant les présidents des différents districts, Thierry Delolme annonce la remise en cause du Brevet de Moniteur de Football (BMF) car l'organisme responsable est déficitaire, entraînant une baisse des subventions et, de fait, une charge supplémentaire conséquente pour les clubs...

A l'occasion de l' AG de la F.F.F., un nouveau barème de sanctions a été validé, mais uniquement pour les arbitres : le président a fait part de son regret de ne pas en faire autant pour les joueurs, comme l'a mis en place notre District.

Félicitations à l'équipe technique après la belle victoire des U15 féminines lors de l'inter-districts, ce qui, selon le CTD, Ludovic Pupier, est l'aboutissement d'un bon travail de plusieurs saisons. Michel Barsotti et Michel Teil, présents à la compétition, ont beaucoup apprécié le niveau de jeu féminin, ...beaucoup moins « l'auto-suffisance » de la sélection masculine...

Au nom de l'ensemble du Comité de Direction, T. Delolme adresse un message de sympathie et de prompt rétablissement à Chantal Dégoulange, Gérard Lajoie et Habib Tounsi, absents pour raisons de santé.



Achat de tablettes

Jean-Marc Allègre, le trésorier, précise que deux fournisseurs ont répondu à l'appel d'offres, le bureau ayant décidé d'opter pour un achat dans la gamme supérieure, à hauteur de 200 exemplaires qui seront distribués en fonction des besoins des clubs et des contraintes de championnat.

Une subvention accordée par le Crédit Agricole Loire – Haute-Loire permettra d'acheter des housses pour compléter cette dotation, avec trois logos prévus : le District, le Conseil Départemental et le Crédit Agricole.

Week-end des bénévoles

Marie-Pierre Folléas signale que 14 candidats se sont manifestés pour profiter du week-end (21 et 22 janvier) organisé à Clairefontaine pour les bénévoles. Comme le District avait droit à 6 places, ce sont les premiers inscrits qui ont été validés.

<u>Le rôle des Délégués</u>

Francis Vidry indique qu'une affiche va être éditée et sera distribuée dans tous les clubs, pour préciser les devoirs incombant à un délégué. Une première ébauche, présentée aux membres du Comité de Direction, demande quelques améliorations, notamment au niveau du choix des couleurs. Deux autres affiches en projet sont également présentées, concernant les sanctions disciplinaires et le « Foot en marchant »

Mise à jour téléphonique

Malgré plusieurs rappels à l'ordre sur les PV du District, Momo Bouguerra a fait une étude regrettable de l'absence sur « Footclubs » des coordonnées téléphoniques des principaux responsables de nos clubs, à savoir : le président, le secrétaire ou correspondant, ainsi que le trésorier ; ce qui paraît indispensable pour une bonne communication entre les clubs ou avec les instances... Il manque en effet un numéro pour 41 clubs et deux numéros pour 31 clubs, tandis que 9 clubs n'ont fait apparaître aucun numéro!

Après un dernier rappel, il est décidé que les clubs toujours fautifs seront sanctionnés de 50 € par nom manquant (3 au minimum).

Indemnités d'arbitrage

Concernant le « Futsal », Pascal Rebaud rappelle qu'actuellement les arbitres perçoivent une indemnité forfaitaire de 60 € payée par les clubs en présence (30 € chacun). Mais, avec la création d'un championnat commun avec des équipes du Puy-de-Dôme, des rencontres se déroulent à Roanne et il paraît logique de prévoir une indemnité kilométrique correspondante dont le coût supplémentaire serait pris en charge par le ou les districts concernés, à savoir 36 € (arbitre de la Lore) ou 55 € (arbitre du Puy-de-Dôme).

Le CD valide cette proposition à l'unanimité.

A propos des arbitres, Paul Brideau demande que la liste de tous les arbitres du District soit plus facile à consulter sur le site, avec un accès plus direct.



District de la Loire de Football 2, rue de l'Artisanat 42270 Saint Priest en Jarez Tél : 04 77 92 28 70

district@loire.fff.fr

Les joueurs suspendus

T. Delolme évoque le cas malheureux du club de Chambon-Feugerolles Dervaux qui, en D1, a écopé de 10 points de pénalité pour avoir fait jouer un joueur suspendu. Ce dernier, nouveau dans ce club, ne l'a pas informé qu'il était en état de suspension. S'il reconnaît la justesse de la Commission des Règlements, il dénonce le « bug » informatique qui n'empêche pas un joueur suspendu de prendre une licence dans un autre club!

Il proposera donc, lors de sa prochaine réunion de Ligue, qu'au moment des conclusions disciplinaires, on ajoute une seconde sanction mentionnant l'interdiction à un joueur de prendre une licence durant sa suspension.

De plus, en attendant de comprendre comment un club peut se retrouver dans une telle situation, et au terme du processus normal règlementaire, notre président fera, si besoin, évocation de « l'intérêt supérieur du football » pour revoir la situation du club de Dervaux, car sa bonne foi ne peut pas être remise en cause.

Chez les jeunes

P. Rebaud regrette qu'il y ait énormément de modifications, souvent tardives, dans la programmation des rencontres de jeunes, ce qui complique singulièrement la tâche de ses responsables chargés des désignations d'arbitres... De plus, le circuit des informations est à améliorer et, du coup, il y a des lacunes dans le fonctionnement entre les deux commissions.

Autre souci : le nombre trop important d'impayés reçus par Franck Angual, de la part des arbitres. Au prochain dysfonctionnement, le dossier sera transmis à M. Barsotti, vice-président du « Pôle sportif », qui s'emploiera à trouver la meilleure solution.

Charles Boulogne tente de défendre sa Commission des Jeunes sur ces sujets, en signalant la difficulté grandissante de reprogrammer toutes les rencontres, tout en essayant de satisfaire au mieux les clubs, ce qui reste un devoir essentiel.

Il aborde ensuite la situation délicate vécue actuellement pour les U9 et U11, depuis le départ d'Alain Cerrutti qui, pour des raisons de santé, a pris du recul. Thomas Besson qui a pris la relève, n'a peut-être pas mesuré de suite l'ampleur d'une telle tâche et quelques erreurs ont été commises auprès de certains clubs. Une rencontre est prévue sous la tutelle de M. Barsotti, pour demander à T. Besson sa vision pour la 2ème phase, L. Pupier rappelant, au passage, la procédure qui existait à ce sujet.

Le président de la commission évoque également le point réglementaire appliqué en Ligue au sujet des joueurs sélectionnés qui peuvent entraîner le report d'une rencontre...

C. Boulogne propose d'organiser un sondage auprès des clubs sur de possibles modifications dans l'organisation des championnats de jeunes. Le président Delolme préfère créer une commission spécifique qui proposera une ou deux éventualités : M. Barsotti se chargera de son organisation, tandis qu'une autre réunion sera prévue pour déterminer et détailler le système des montées en Ligue.

Pour l'organisation des finales des coupes jeunes (+ le « Sport adapté »), selon une décision du CD en début de saison, le choix devait être fixé avant la fin de l'année 2022... Dès la parution sur le PV, l'OC. Ondaine s'est porté candidat, suivi récemment par Villars, déjà organisateur il y a quelques saisons. En attendant l'expiration du délai pour candidater prévue au 31 décembre, C. Boulogne est chargé de s'assurer que le site de l'OCO est compatible avec nos attentes.



District de la Loire de Football 2, rue de l'Artisanat 42270 Saint Priest en Jarez Tél : 04 77 92 28 70

district@loire.fff.fr

Questions diverses

Les discussions autour des sanctions disciplinaires ont provoqué quelque émoi auprès des responsables des commissions concernées (Discipline, Appel), ceux-ci craignant que la lourdeur des peines encourues soit sujette à des tensions relationnelles. T. Delolme réplique en considérant que ce ne sont pas les barèmes qui posent problème, mais la bonne compréhension et application du processus de détermination des sanctions. Il rappelle également que, suivant la prise en compte de faits nouveaux, la Commission d'Appel peut librement modifier les sanctions, d'autant qu'elle dispose de moyens de clémence, en cas de circonstances atténuantes...

Carlos Acosta, l'ex-joueur professionnel uruguayen, se propose de rejoindre le District pour prendre en charge le « Foot adapté ». L. Pupier propose une rencontre avec Adrien Moussé qui œuvre déjà beaucoup sur le sujet : le CD valide cette initiative à l'unanimité, en proposant que cette antenne soit intégrée à la Commission « Foot diversifié ».

A noter qu'une section « Foot adapté » a été mise en place à Montbrison et à Riorges.

Jean-Paul Petit, le président de la Commission « Foot diversifié », préconise d'amender les clubs qui, en + de 40 ans, préfèrent déclarer forfait que d'affronter certains adversaires! Fabrice Berthon confirme cette situation puisque, lui-même joueur dans cette catégorie, il a vécu cette situation... Il est décidé de convoquer les clubs fautifs.

Sur Saint-Etienne, la Commission de Discipline est en souffrance car plusieurs membres connaissent des soucis de santé... Avec le peu de gens en état de statuer, il a même fallu reporter une séance ! Patrick Gadeyne et Joël Simon sont sollicités et intronisés dans cette commission jusqu'à la fin du mandat.

J.M. Allègre refait allusion au fait que les récompenses liées au fair play n'ont toujours pas été distribuées ; il propose d'ailleurs de redéfinir une vision globale des récompenses.

Pour les repas des commissions qui restent une tradition et une récompense méritée pour les bénévoles du District, il est cependant demandé qu'ils soient actés et validés par le bureau avant d'être organisés.

Le Secrétaire Général,

Paul BRIDEAU

Le Président du DLF,

Thierry DELOLME